



FONDATION CARITAS INTERNATIONAL – DECKERS

Procédure et critères de sélection du Prix Caritas International – Deckers 2010

Dans le cadre de la remise de son prix triennal, la Fondation Caritas International – Deckers travaille en collaboration avec un jury indépendant.

Ce jury étudie les dossiers de candidature introduits et les évaluent en fonction de critères de sélections préétablis. Les dossiers sélectionnés sont transmis par ordre décroissant de préférence au Conseil d'Administration de la Fondation. Sur base de ces dossiers, le Conseil d'Administration décide du lauréat.

Le secrétariat de la Fondation remettra les dossiers au Conseil d'Administration après avoir contrôlé s'ils remplissent toutes les exigences administratives requises.

Le Conseil d'Administration aura vérifié, avant transmission des dossiers au jury, dans quelle(s) mesure(s) ceux-ci répondent aux critères d'éligibilité énumérés ci-après.

1. Critères d'éligibilité appliqués par le Conseil d'Administration

- Etre une personne physique ou morale engagée dans l'action pour le thème choisi pour le prix 2010.
- Sont exclus, les pouvoirs publics et les organismes internationaux officiels ainsi que les nouveaux projets initiés dans le cadre du prix .
- Le Conseil d'Administration se réserve également le droit de déclarer certains dossiers non recevables pour des raisons éthiques.

2. Critères de sélection appliqués par le jury

- Conformité au thème général du prix 2010 et à un ou plusieurs domaines d'action qui le composent.
- Plutôt une personne physique et une personne relativement peu connue au moment de la demande.
- Parcours exemplaire du candidat.
- Continuité dans l'action.
- Apport de réponses concrètes à des problèmes concrets ; des réponses apportant des approches innovatrices seront particulièrement intéressantes.
- L'action doit viser les personnes les plus pauvres ou exposées, sans discrimination.
- Pour les actions qui ont un lien avec le développement ou qui se déroulent dans les pays d'origine, une nette préférence sera donnée à celles qui sont liées à, ou appuient, des initiatives, soit d'organismes de migrants chez nous, soit d'organisations locales qui jouent un rôle déterminant pour l'organisation et la mobilisation des populations locales, pour l'orientation et les méthodes de l'action



FONDATION CARITAS INTERNATIONAL – DECKERS

- De façon générale, l'implication des bénéficiaires dans la conception, l'orientation et le déroulement de l'action est un critère important.
- Nombre de bénéficiaires.
- Des retombées positives pour l'information et la mobilisation de l'opinion publique belge seront un facteur pris en considération.

Bref aperçu chronologique

- **Juin 2009** (rappel éventuel en septembre 2009) : appel à candidatures, ciblé sur un thème, accompagné d'un formulaire de participation, du règlement de participation et du descriptif de la procédure et des critères de sélection.
- **30 novembre 2009** : date limite de réception des candidatures par la Fondation.
- **Fin 2009** : date limite pour la remise des candidatures éligible par le Conseil d'Administration au jury.
- **Mai 2010** : examen des candidatures par le jury et transmission de ses propositions au Conseil d'Administration de la Fondation Caritas International – Deckers.
- **Juin 2010** : décision du Conseil d'Administration de la Fondation et information au lauréat (et aux autres candidats).
- **Fin de l'année 2010** : remise du prix à Bruxelles en 2010 (date à déterminer)